

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/30  
11 septembre 2003

(03-4793)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Cinquième session  
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

## MALAISIE

### Déclaration de S.E. Dato Seri Rafidah Aziz Ministre du commerce international et de l'industrie

Premièrement, je tiens à féliciter le Cambodge, membre lui aussi de l'ANASE et le Népal qui vont devenir Membres de l'OMC dans le courant de la journée. Leur accession est particulièrement importante car ces deux pays sont les deux premiers parmi les moins avancés à accéder à l'OMC depuis 1995. Je suis sûre qu'ils contribueront activement à améliorer le système commercial multilatéral.

La Malaisie se réjouit également de l'accession prochaine à l'OMC de deux autres membres de l'ANASE, le Laos et le Viet Nam.

Le Programme de Doha pour le développement a suscité beaucoup d'intérêt parmi les nations commerçantes du monde qui espèrent que l'expansion du commerce contribuera directement au développement économique et social.

Dans la Déclaration d'Ezulwini, proclamée au Swaziland le 15 août 2003, le Mouvement pour un partenariat intelligent, qui regroupe 14 Membres de l'OMC, a réaffirmé qu'il était convaincu du rôle que l'OMC avait à jouer dans la mise en place d'un commerce équitable et fondé sur des règles. Dans ce but, les décisions de l'OMC doivent refléter les points de vue de tous les Membres et donner la priorité aux préoccupations en matière de développement, conformément aux objectifs fondamentaux de l'OMC.

Il est cependant regrettable que dans les deux années écoulées depuis Doha pratiquement aucun progrès n'ait été enregistré. À l'exception de l'Accord sur les ADPIC ET LA SANTÉ PUBLIQUE, la plupart des autres questions LIÉES À LA MISE EN ŒUVRE ne sont toujours pas résolues.

Les négociations sur l'AGRICULTURE, qui sont fondamentales et dont dépend la progression de l'ensemble des négociations, demeurent conflictuelles et sont toujours dans l'impasse.

La Malaisie souhaite réitérer sa position concernant les NÉGOCIATIONS SUR L'AGRICULTURE au stade actuel:

1. les tarifs consolidés élevés doivent être ramenés à un niveau plus raisonnable;
2. le soutien interne ayant des effets de distorsion sur les échanges et les subventions à l'exportation accordées par les Membres développés doivent être supprimés; et
3. les pays en développement doivent être autorisés à recourir au crédit à l'exportation à des conditions raisonnables, pour promouvoir leurs exportations.

S'agissant de l'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS NON AGRICOLES, la Malaisie est favorable à une approche non linéaire, mais toute formule sur laquelle les Membres s'entendront devra tenir compte des besoins en matière de développement des pays en développement qui appliquent déjà des politiques libérales mais peuvent percevoir des droits de douane élevés dans certains secteurs stratégiques. La Malaisie est également d'avis que les taxes et restrictions à l'exportation ne font pas partie des négociations en cours.

La Malaisie ne peut accepter aucune proposition prévoyant une approche sectorielle en matière d'accès aux marchés pour les produits NON AGRICOLES, en particulier si cette approche prévoit la participation obligatoire de tous les Membres. Si une approche sectorielle devait vraiment être adoptée, la participation des pays en développement serait volontaire.

En ce qui concerne les SERVICES, la Malaisie souscrit au principe de libéralisation progressive prôné par l'OMC et continuera de libéraliser les services au moment et dans les secteurs où elle sera prête à le faire. Les pays développés ne devraient pas exercer de pressions sur les pays Membres en développement pour qu'ils consolident leurs secteurs de services de manière prématurée. À cet égard, la Malaisie souhaite que des mesures de sauvegarde d'urgence soient prévues pour les secteurs de SERVICES.

On a beaucoup parlé du TRAITEMENT SPÉCIAL ET DIFFÉRENCIÉ et des FLEXIBILITÉS pour les pays en développement et les pays les moins avancés. La Malaisie ne doute pas que tous les Membres de l'OMC acceptent et appliquent ce principe. La question qui se pose est cependant de savoir comment ces principes sont traduits dans la pratique en matière d'accès aux marchés par les pays qui sont en mesure d'offrir de telles possibilités. La Malaisie aimerait souligner que, dans toute négociation, il faut accorder les flexibilités ci-après aux pays en développement et aux pays les moins avancés:

1. délai de mise en œuvre plus long, par exemple dix ans pour les pays en développement contre cinq ans pour les pays développés;
2. réciprocité qui ne soit pas totale pour ce qui est des réductions tarifaires, par exemple une réduction de 20 pour cent pour les pays en développement contre une réduction de 60 pour cent pour les pays développés; et
3. octroi de la marge de manœuvre nécessaire pour poursuivre les objectifs de développement, par exemple utilisation d'incitations pour développer des secteurs stratégiques indispensables au développement économique.

La question de la gradation et de la différenciation des pays en développement, dans le contexte d'un traitement SPÉCIAL ET DIFFÉRENCIÉ, a été soulevée par plusieurs Membres. Cela équivaut à essayer de réinterpréter la portée et la définition du TRAITEMENT SPÉCIAL ET DIFFÉRENCIÉ, ainsi que du principe d'une réciprocité qui ne soit pas totale. La Malaisie s'oppose à toute tentative visant à établir une division et une ségrégation entre les pays en développement.

Plusieurs Membres militent en faveur de l'inclusion dans le processus de négociation des "nouvelles questions", c'est-à-dire L'INVESTISSEMENT, LA CONCURRENCE, LA TRANSPARENCE DES MARCHÉS PUBLICS et LA FACILITATION DES ÉCHANGES. Ces questions demeurent controversées et la plupart des Membres de l'OMC y sont opposés.

À Doha nous avons décidé que les négociations sur ces questions ne pourraient commencer que lorsqu'il y aurait un consensus explicite – et manifestement jusqu'à présent ce consensus n'existe pas. Il est évident que les Membres qui font pression pour inclure ces questions dans les négociations ne sont pas parvenus à convaincre d'autres Membres de l'utilité de règles de l'OMC dans ces domaines.

Dans ces circonstances, la Malaisie n'acceptera pas que l'on entame des négociations sur l'une de ces questions et elle suggère que le processus de clarification se poursuive au-delà de Cancún.

De nombreuses questions sont soumises à l'attention des Ministres, mais il nous faut être pragmatiques et concentrer notre attention sur les questions sur lesquelles les positions des Membres convergent.

Pour ce qui est des questions sur lesquelles des divergences demeurent, il faudrait consacrer davantage de temps aux délibérations afin de parvenir à une solution acceptable.

Il ne fait certes aucun doute que des règles multilatérales améliorées et une plus grande libéralisation des marchés contribueraient à l'expansion du commerce mondial, expansion qui aura des retombées positives pour les nations commerçantes.

Cela a cependant un coût. On ne peut attendre d'aucun pays qu'il souscrive à des règles commerciales multilatérales universellement applicables si les coûts sont démesurés et s'il doit perdre son droit souverain à prendre des mesures qui ont un impact direct sur ses objectifs de développement.

Dans ses remarques liminaires, M. le Ministre Derbez fait allusion à l'espoir de parvenir à un ensemble ambitieux de décisions à Cancún.

Le problème de l'OMC depuis Doha est l'attente de ce résultat ambitieux.

Les Membres de l'OMC sont différents et ils ont des niveaux et des degrés d'ambition différents. Certains d'entre eux sont extrêmement ambitieux et s'attendent à ce que tout s'inscrive dans un engagement unique. D'autres ne peuvent avoir que des ambitions limitées car ils ne sont pas en mesure de respecter de lourdes obligations concernant les concessions futures.

À Cancún, il est important que nous nous efforcions de tirer de ces niveaux et degrés d'ambition différents des dénominateurs communs réalistes et de parvenir à des décisions pragmatiques sur lesquelles le consensus requis pourra être obtenu, afin que cette réunion ministérielle soit un succès.

Il est important que cette conférence ministérielle ne soit pas évaluée uniquement en termes de succès ou d'échec. La Conférence de Cancún n'est pas censée, et ne devrait pas, se réduire à cette alternative.

Plusieurs possibilités s'ouvrent à nous afin de permettre à la réunion de produire une déclaration ou un texte qui pourrait orienter de manière claire les travaux futurs après Cancún. Il ne faudrait pas que les farouches partisans du tout-ou-rien fassent perdre tout son intérêt à la réunion.

Nous devons avoir la sagesse de sélectionner parmi toutes les questions qui se posent celles qui peuvent aboutir rapidement à un consensus. Nous devrions être suffisamment courageux et pragmatiques pour repousser à plus tard les questions sur lesquelles il ne peut pas y avoir à l'heure actuelle de consensus.

Nous ne devons pas nous engager dans une entreprise trop vaste, mais plutôt veiller, en conciliant judicieusement les différents points de vue et positions, à déterminer les questions sur lesquelles nous pourrions rapidement négocier en vue de parvenir à un accord et élaborer des directives ministérielles concernant les travaux qui restent à faire après Cancún.